

COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

Conseillers municipaux en exercice	19
Présents	11
Quorum	10
Votants	15

N°2025/12/10/16-OBJET : Convention d'objectifs et de financements de la CAF relatives au Bonus Territoire BAFA/BAFD et Bonus Territoire Séjours.

Le dix décembre deux mil vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le cinq décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

Etaient Présents : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Christine GARCIN-GOURILLON, Bernadette SAMUEL, Murielle GARZINO, Emilie GERMAIN, REYNOUUD Henri, Alexandre WAJS, Laurent JUGLARET à compter du point 6, Dominique STEKELOROM

Pouvoirs : Mathieu BONARD a donné pouvoir à CARRÉ Jean-Christophe, LAFFITTE Patrick à Marc FUSAT, Sébastien THOMAS à Henri REYNOUUD et FABRE Thierry à Muriel GARZINO.

Absents excusés : Fanny ARSAC, Alain CHAIX, Lucie BABIN, Marie-Pierre CALLET et Laurent JUGLARET jusqu'au point 5 inclus

Secrétaire de séance : Bernadette SAMUEL

Rapporteur : Emilie GERMAIN

Madame Emilie GERMAIN rappelle à l'assemblée que la commune est signataire de la CTG CCVBA 2021-2025 et qu'elle peut, à ce titre, répondre à des appels à projets de la CAF des Bouches du Rhône et bénéficier d'aides financières notamment pour :

- Accompagner les collectivités qui souhaitent renforcer leur soutien aux formations volontaires d'animateurs et de directeurs via le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).
- Inciter les collectivités à soutenir davantage de séjours de vacances collectifs pour les enfants et les adolescents.

Madame le Rapporteur donne lecture des deux projets de conventions d'objectifs et de financements et addendum du Bonus Territoire BAFA/BAFD et Bonus Territoire Séjours.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
Vu les projets de conventions d'objectifs et de financements et addendum

Vu l'avis favorable du comité éducation, jeunesse et petite enfance en date du 19 juin 2025

ADOPTE le contenu des projets de conventions d'objectifs et de financements et addendum

AUTORISE Monsieur le Maire à les signer

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

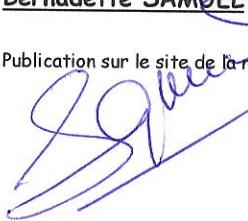
Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : 12 DEC 2025

Secrétaire de séance,

Bernadette SAMUEL

Publication sur le site de la mairie le



12 DEC 2025

Le Maire,

Jean-Christophe CARRÉ

